

## POLYPORUS TUBERASTER (Jacq. ex Pers.) Fr.

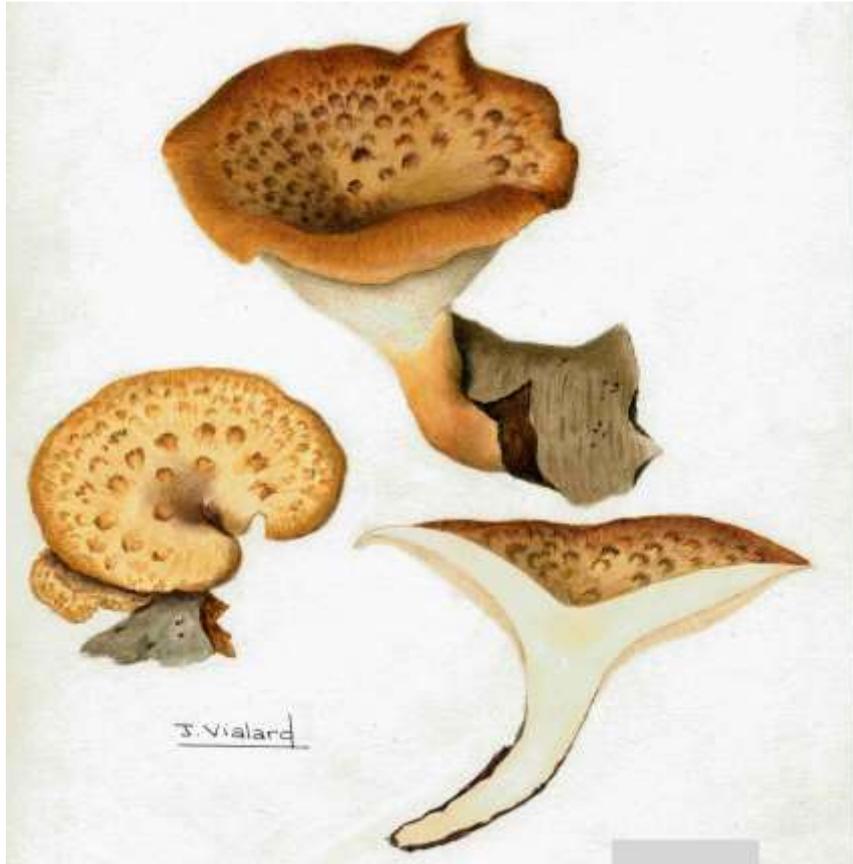


Planche de Jean Vialard

### AUTORITÉS

Jacquín, 1796, Collectanea suppl. : t. 8-9, Boletus tuberaster (illégitime)  
Persoon , 1801, Synopsis methodica fungorum, 514, Boletus tuberaster  
Fries, 1821, Systema Mycologicum, 1 : 347, Polyporus tuberaster

### SYNONYMES

Melanopus forquignoni (Qué.) Bourdot & Galzin.  
Melanotus lentus (Berk.) Bourdo & Galzin  
Polyporus floccipes Rostk.  
Polyporus forquignoni Qué.  
Polyporus lentus Berk .

### BIBLIOGRAPHIE

Bernicchia, 2005, Polyporaceae sensu lato : 469  
Bon, 1988, Champignons d'Europe occidentale : 314  
Bourdot & Galzin, 1927, Hyménomycètes de France (Réimp. 1969) : n° 816, p. 526 (sn. *Melanopus lentus*)  
Bourdot & Galzin, 1927, Hyménomycètes de France (Réimp. 1969) : n° 1007, p. 687  
Breitenbach & Kränzlin, 1985, Champignons de Suisse, 2 : 422  
Courtecuisse & Duhem, 1994, Guide des champignons de France et d'Europe : 105  
Gannaz, 1991, Clé des Polypores à chapeau : 37  
Jülich, 1989, Guida alla determinazione dei funghi (traduction française) : 480  
Marchand, 1975, Champignons du Nord et du Midi, 3 : 270 (sn. *Polyporus lentus*)  
Phillips, 1981, Les champignons : 220 (sn. *Polyporus floccipes*)  
Ryvarden & Gilbertson, 1994, European Polypores, 2 : 581

## ICONOGRAPHIE

- Bernicchia, 2005, Polyporaceae sensu lato : 745, 746  
Bon, 1988, Champignons d'Europe occidentale : 315  
Breitenbach & Kränzlin, 1985, Champignons de Suisse, 2 : 422  
Bresadola, 1927-1933, Iconographia mycologica, 5 : 946  
Cetto, 1975, I Funghi dal vero, 2 : 725 (sn. *Polyporus forquignoni*)  
Cetto, 1983, I Funghi dal vero, 4 : 1604  
Dähncke, 1993, 1200 Pilze : 1057  
Jahn, 1979, Pilze die an Holz wachsen : p. 247, 248 (photo en noir et blanc)  
Marchand, 1975, Champignons du Nord et du Midi, 3 : 270 (sn. *Polyporus lentus*)  
Phillips, 1981, Les champignons : 220 (sn. *Polyporus floccipes*)

## OBSERVATIONS

Espèce proche de *Polyporus squamosus* mais à chapeau ne dépassant pas 10-12 cm de diamètre, orné de petites squamules brunâtres et pointues sur fond très pâle et à pied naissant d'un sclérote (larges squamules foncées et apprimées + odeur et saveur farineuses pour *Polyporus squamosus*).

## i

## DESCRIPTION

Fructifications annuelles, lignicoles, formées d'un chapeau et d'un pied.

Chapeau circulaire à ovale, de 2 à 12 cm de diamètre et de 0,5 à 1,5 cm d'épaisseur, convexe puis plan à +/- déprimé, parsemé de petites squamules pointues, brunâtres, disposées +/- concentriquement sur un fond plus pâle et constituées de poils crème, brun jaune puis brunissants, glabre dans la vieillesse.

Marge très mince, aigüe, régulière, incurvée à l'état sec, ciliée de mèches pointues concolores puis brunissantes.

Pores amples, oblongs et un peu anguleux, allongés radialement, parfois polygonaux, de 1-2 x 0,5-1 mm, blanchâtres puis jaunissants, frangés à denticulés.

Tubes courts, de 1 à 5 mm de longueur, concolores à la trame, longuement décurrents sur le pied.

Stipe central ou excentrique, de 1-6 x 0,5-1 cm, souvent courbé à la base, évasé en haut, plein, ochracé dans sa partie supérieure, naissant d'un sclérote enfoncé dans la terre ou sur le bois, +/- réticulé sous les tubes, noir et velu en bas.

Trame mince, élastique, molle puis coriace, cassante par le sec, blanche à crème.

Pourriture blanche.

Odeur fongique, agréable.

Saveur douce.

Habitat sur bois mort de feuillus, surtout chênes et hêtres, au printemps et en été.

Spores cylindracées à elliptiques-oblongues, lisses, hyalines, guttulées, à paroi mince, de 12 - 15 x 4 - 5  $\mu$ .  
Sporee blanche.

Basides étroitement clavées, tétrasporiques, bouclées.

Cystides absentes.

Structure dimitique :

- Hyphes génératrices à parois minces, bouclées, hyalines, larges de 2 à 8  $\mu$ .
- Hyphes squelettiques peu ramifiées à parois épaisses.

**MICROSCOPIE** (R.G.)



Spores x 400 (dans la phloxine)



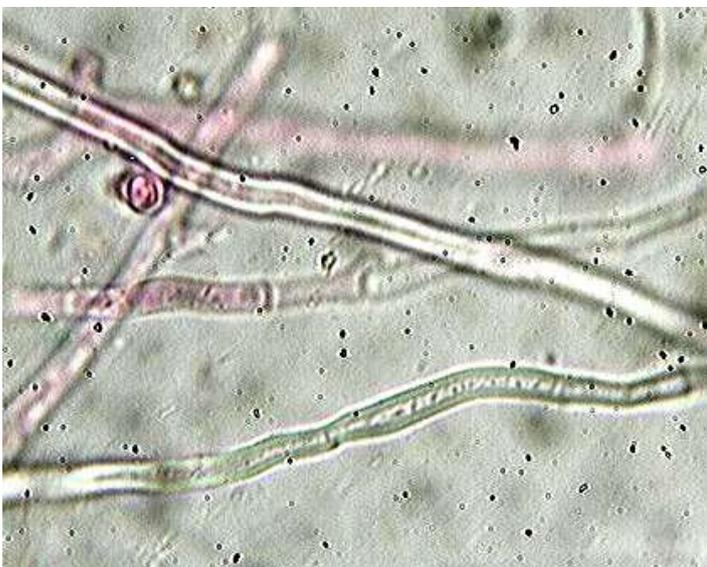
Spores x 1000 (dans la phloxine)



Hyphe génératrice bouclée x 400 (dans le congo)



Hyphes squelettiques x 400 (dans le congo)



Hyphe squelettique et hyphes génératrices x 400



Hyphes squelettiques x 1000 (dans le congo)